L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 AOUT 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 10 AOUT 1849.

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou accepter aucun compte pour les propriétaires de l'Abeille, excepté M. E. Piveteau, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849. MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

AFFAIRE REY.

La Cour d'Enquête s'est réunie hier soir à 5 heures. La séance a été pleine d'intérêt. M. Dufour a ouvert la cause par un discours où il a [illegible] tous les témoignages et rapproché les [illegible] avec une grande habileté et un remarquable [illegible]. M. Warfield a expliqué ensuite la [illegible]. M. Preaux lui a succédé au nom de la défense. Il n'a pas eu le temps d'achever son discours; il le terminera ce soir.

L'heure avancée à laquelle la séance a été levée ne nous permet pas de rapporter les discours. [illegible] avons le temps de mettre en ordre les [illegible] que nous avons prises hier soir, nous donnerons dans notre prochain numéro un aperçu complet des plaidoiries de MM. Dufour, Warfield et Preaux.

PROSCRIPTION.

Depuis l'avènement du général Taylor, les journaux démocrates se donnent le malin plaisir de crier à la proscription et d'entasser toutes sortes d'anathèmes sur la tête du président et de ses ministres. Ce jeu-innocent s'il en fut jamais—n'est pas de nature à causer de graves soucis aux hommes du pouvoir. Ils s'en amusent probablement, et ils ont raison. Mais ce [illegible] est pas moins récréatif, c'est de rapprocher [illegible] les petits évènements d'une histoire fort peu ancienne.

[illegible] vous avez dressé la guillotine et vous nous décapitez sans merci. Ce langage figuré dont [illegible] les pittoresques beautés veut [illegible] que certains locofocos, et [illegible] plusieurs concurrents, ont été [illegible]. L'administration a-t-elle eu tort? [illegible] pas les laisser dans les mains où [illegible] depuis vingt ans.

Les démocrates formeraient-ils par hasard [illegible] une caste privilégiée, une noblesse républicaine, si nous pouvons [illegible] à un parent mot? [illegible] chez nous, et nous [illegible] les créatures de M. [illegible] prédécesseurs démocrates [illegible] par le général Taylor. [illegible] la main sur l'arche sainte, [illegible] de l'ordre [illegible] au culte du [illegible]. Toutes les nobles aspirations, [illegible] dans une [illegible] de fortune personnelle. [illegible] amour du pays, [illegible] qu'il n'y avait [illegible] choses. Les locofocos s'étaient habitués à vivre [illegible] du peuple; ils se croyaient inamovibles [illegible] le président whig a pris quelques [illegible] de céder la place à d'autres [illegible] indignes comme [illegible] privés d'un droit, comme si on [illegible] enlevé leur héritage, et puis de guerre [illegible] posés en victimes, en saules [illegible].

[illegible] Les démocrates eux-mêmes ont [illegible] d'ânesses et fermé [illegible] gémissent trop [illegible]. Hélas! ils gémissent encore [illegible] finiront sans doute [illegible] et par comprendre que leurs larmes [illegible] ne touchent personne. Les [illegible] ne coûtent nulle part, mais le [illegible] de moquerie effleure bien des lèvres, [illegible] cessez de vous lamenter, ou [illegible] de recueillir vos larmes dans nos [illegible] épuisées.

[illegible] en arrière et consultons cette [illegible] dont nous avons parlé [illegible]. Quel est le crime du général Taylor? D'avoir destitué quelques douzaines de [illegible], d'avoir accordé certains emplois [illegible] partis que les administrations [illegible] exclus des places [illegible].

[illegible] le titre de M. ROBERT J. WALKER, [illegible] de la trésorerie, qui [illegible] précieux document; [illegible] la lecture à qui de [illegible].

4 mai 1846.

"Mon cher monsieur,—J'avais donné samedi [illegible] de vous expédier votre nomination. Mais depuis j'ai appris que vous êtes [illegible] vous avez toujours été whig. Je ne [illegible] cette nouvelle. Vous ne [illegible] que vous fussiez démocrate [illegible] je pensais que cela allait sans dire. [illegible] de remplacer par un whig [illegible]. J'ai donc été obligé [illegible] l'ordre relatif à votre nomination.

Je regrette qu'il en soit ainsi. Bien que notre connaissance ne fût pas longue, j'étais prévenu en votre faveur, et je crois encore que [illegible] personnellement mon respect et [illegible] dans le cas actuel je ne puis [illegible] vous donner la place à laquelle il faut un [illegible].

C'est avec plaisir que je constate que votre [illegible] a été droit et honorable.

ROBERT J. WALKER.

A M. JAMES CHILDRESS.

[illegible] que pense-t-on de cette lettre? Quelle est sa véritable signification? Il suffisait donc d'être whig pour être [illegible] exclu des places sous le [illegible] des locofocos! Ainsi donc, depuis [illegible] proscription s'exerçait rigoureusement [illegible] une grande moitié de la nation.

[illegible] étonnement perce dans chaque [illegible] de M. Walker. Un whig a [illegible] un emploi; il le lui a donné, [illegible] pour un démocrate, mais il s'empresse de révoquer la nomination en apprenant que [illegible] honorable qui s'était adressé à lui ne [illegible] pas les opinions politiques de l'Administration.

[illegible] mêmes démocrates, M. Walker le premier peut-être, crient aujourd'hui à la proscription.

Comédie! Comédie!!

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Washington, 7 août.

ELECTIONS DU TENNESSEE. — Trousdale est élu à une majorité de 3,000 voix. Ewing, démocrate, est élu dans le district de Nashville. Les démocrates ont fait un gain de trois membres pour le Congrès.

[illegible] DU MARYLAND.—Le Maryland est en ce moment l'un des Etats les plus [illegible] de l'Union sous le rapport financier. [illegible] pas seulement avec une grande exactitude [illegible] intérêt de sa dette, mais il est prêt à [illegible] une bonne partie de la dette elle-même. Ses revenus excèdent ses dépenses.

ELECTIONS DE L'ALABAMA.—Des retours partiels continuent à nous arriver. Alston, candidat whig pour le Congrès, a eu à Mobile 148 voix de plus que son concurrent démocrate, M. Seward. Les candidats whigs pour la Législature sont élus dans la même ville à une majorité de plus de 200 voix. Nous avons déjà dit que le candidat démocrate à la place de shérif avait obtenu 8 voix de majorité à Mobile.

LE CHOLERA.—Le choléra disparaît rapidement de Cincinnati. Il n'y a eu dans la dernière semaine de juillet que 105 décès causés par l'épidémie.

A New-York, le conseil de salubrité a constaté dans la journée du 1er courant 170 cas et 60 morts.

LE CHOLERA A SANDUSKY.—Nulle part peut-être la panique occasionnée par le choléra n'a été plus grande qu'à Sandusky, dans l'Etat de l'Ohio. Il est vrai que l'épidémie y a tout d'abord fait de grands ravages. La plupart des habitants ont déserté la ville après avoir vu les médecins devenir les premières victimes du fléau. A la date du 30 juillet, il n'y avait personne dans la ville pour soigner les malades et enterrer les morts.

FLORIDE.—Les mouvements hostiles des Indiens de la Floride ont décidé le gouvernement à envoyer des troupes dans cet Etat. Le vapeur *Alabama* doit prendre à son bord plusieurs compagnies d'infanterie à Pascagoula et à Pensacole et les transporter à Tampa Bay. Les Séminoles n'ont qu'à bien se tenir.

CANALISATION.—Les canaux sont à l'ordre du jour. Il y a long-temps que l'on a parlé de relier les deux Océans en perçant l'isthme de Panama, et ce projet a été de nouveau remis sur le tapis et longuement discuté depuis la découverte des mines d'or de la Californie. Il s'agit aussi plus que jamais à cette heure de percer la péninsule floridienne. Mais ce projet est vivement combattu par les partisans d'un chemin de fer. En attendant que la question soit vidée entre les parties, on parle au Nord de creuser un canal entre le St-Laurent et le lac Champlain. Au moyen de ce canal, la ville de Chicago, dans l'Illinois, serait transformée en véritable port de mer, car les navires pourraient s'y rendre de l'Océan. Le canal aurait vingt quatre milles de longueur, la dépense est évaluée à $1,438,000.

ILES SANDWICH.—On a reçu à Boston des avis des îles Sandwich jusqu'au 20 mai. Il paraît que le consul français, M. Miller, est accusé d'avoir tramé le renversement du gouvernement établi, afin de remplacer les chefs du pouvoir par des hommes à sa dévotion. Un réquisitoire a été rédigé et envoyé en France.

Chronique Locale.

TRAIT D'HUMANITÉ.—L'officier Renaud se trouvait lundi dernier de ronde sur la promenade Carondelet, s'aperçut qu'un homme se précipitait à l'eau avec l'intention de se noyer. Cet officier, sans calculer l'imminence du danger, s'élança à l'eau et le sauva d'une mort certaine. Hier vers les deux heures de l'après-midi, une femme de couleur, voulant mettre fin à ses jours, s'est aussi jetée dans le Canal, et a été sauvée par le même officier.

RETOUR DES ELECTIONS.—A une élection qui a eu lieu hier pour la place de constable de la Cour du juge Beverley, M. E. N. Stringer a été élu à une majorité de 45 voix.

—Mardi soir, une querelle s'éleva à la case à pompe du Phœnix No. 8, entre deux pompiers nommés Burton et W. Callander. Bientôt une rixe eut lieu et durant le combat Callander eut l'œil arraché. Burton a été examiné hier par le recorder Genois qui l'a renvoyé devant la 1re Cour de District. L'accusé a fourni un cautionnement de $2,000 garantissant sa comparution.

FEUILLETON.

SUITE DES
MÉMOIRES
d'Outre-Tombe.

LE GENERAL HULIN.

Voici venir un vétéran aveugle; il a commandé les grenadiers de la Vieille Garde; c'est tout dire aux braves. Sa dernière blessure, il l'a reçue de Mallet, dont le plomb impuissant est resté perdu dans un visage qui ne s'est jamais détourné du boulet. *Frappé de cécité, retiré du monde, n'ayant pour consolations que les soins de sa famille* (ce sont ses propres paroles), le juge du duc d'Enghien semble sortir de son tombeau à l'appel du souverain juge; il plaide sa cause sans se faire illusion et sans s'excuser.

"Qu'on ne se méprenne point," dit-il, "sur mes intentions. Je n'écris point par peur, puisque ma personne est sous la protection de lois émanées du trône même, et que, sous le gouvernement d'un roi juste, je n'ai rien à redouter de la violence et de l'arbitraire. J'écris pour dire la vérité, même en tout ce qui peut m'être contraire. Ainsi, je ne prétends justifier ni la forme ni le fond du jugement, mais je veux montrer sous l'empire et au milieu de quel concours de circonstances il a été rendu; je veux éloigner de moi et de mes collègues l'idée que nous ayons agi comme des hommes de parti. Si l'on doit nous blâmer encore, je veux aussi qu'on dise de nous: *Ils ont été bien malheureux!*"

Le général Hulin affirme que, nommé président d'une commission militaire, il n'en connaissait pas le but; qu'arrivé à Vincennes, il l'ignorait encore; que les autres membres de la commission l'ignoraient également; que le commandant du château, M. Harel étant interrogé, lui dit ne savoir rien lui-même, ajoutant ces paroles: "Que voulez-vous? je ne suis plus rien ici. Tout se fait sans mes ordres et ma participation: c'est un autre qui commande ici."

Il était dix heures du soir quand le général Hulin fut tiré de son incertitude par la communication des pièces.—L'audience fut ouverte à minuit, lorsque l'examen du prisonnier par le capitaine-rapporteur eut été fini. "La lecture des pièces," dit le président de la commission, "donna lieu à un incident. Nous remarquâmes qu'à la fin de l'interrogatoire subi devant le capitaine-rapporteur, le prince, avant de signer, *avait tracé, de sa propre main, quelques lignes où il exprimait le désir d'avoir une explication avec le premier consul*. Un membre fit la proposition de transmettre cette demande au gouvernement. La commission y déféra; mais, au même instant, le général qui était venu se poster derrière mon fauteuil nous représenta que cette demande était *inopportune*. D'ailleurs, nous ne trouvâmes dans la loi aucune disposition qui nous autorisât à surseoir. La commission passa donc outre, se réservant, après les débats, de satisfaire au vœu du prévenu."

Voilà ce que raconte le général Hulin. Or, on lit cet autre passage dans la brochure du duc de Rovigo: "Il y avait même assez de monde pour qu'il m'ait été difficile, étant arrivé des derniers, de pénétrer derrière le siège du président où je parvins à me placer."

C'était donc le duc de Rovigo qui s'était *posté derrière le fauteuil* du président? Mais lui, ou tout autre, ne faisant pas partie de la commission, avait-il le droit d'intervenir dans les débats de cette commission et de représenter qu'une demande était inopportune?

Ecoutons le commandant des grenadiers de la vieille garde parler du courage du jeune fils des Condé; il s'y connaissait:

"Je procédai à l'interrogatoire du prévenu; je dois le dire, il se présenta devant nous avec une noble assurance, repoussa loin de lui d'avoir trempé directement ni indirectement dans un complot d'assassinat contre la vie du premier consul; mais il avoua aussi avoir porté les armes contre la France, disant avec un courage et une fierté qui ne nous permirent jamais, dans son propre intérêt, de le faire varier sur ce point: "Qu'il avait soutenu les droits de sa famille, et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. Ma naissance, mon opinion, ajouta-t-il, me rendent à jamais l'ennemi de votre gouvernement."

"La fermeté de ses aveux devenait désespérante pour ses juges. Dix fois nous le mîmes sur la voie de revenir sur ses déclarations, toujours il persista d'une manière inébranlable: 'Je vois, disait-il par intervalles, les intentions honorables des membres de la commission, mais je ne peux me servir des moyens qu'ils m'offrent.' Et sur l'avertissement que les commissions militaires jugeaient sans appel: 'Je le sais, me répondit-il, et je ne me dissimule pas le danger que je cours; je désire seulement avoir une entrevue avec le premier consul.'"

Est-il dans toute notre histoire une page plus pathétique? La nouvelle France jugeant la France ancienne, lui rendant hommage, lui présentant les armes, lui faisant le salut du drapeau en la condamnant; le tribunal établi dans la forteresse où le grand Condé, prisonnier, cultivait des fleurs; le général des grenadiers de la garde de Bonaparte, assis en face du dernier descendant du vainqueur de Rocroi, se sentant ému d'admiration devant l'accusé sans défenseur, abandonné de la terre, l'interrogeant tandis que le bruit du fossoyeur qui creusait la tombe se mêlait aux réponses assurées du jeune soldat! Quelques jours après l'exécution, le général Hulin s'écriait: "O le brave jeune homme! quel courage! Je voudrais mourir comme lui!"

Le général Hulin, après avoir parlé de la *minute* et de la *seconde* rédaction du jugement, dit: "Quant à la seconde rédaction, la seule vraie, comme elle ne portait pas l'ordre *d'exécuter de suite*, mais seulement de *lire de suite* le jugement au condamné, l'*exécution de suite* ne serait pas le fait de la commission, mais seulement de ceux qui auraient pris sur leur responsabilité propre de brusquer cette fatale exécution.

"Hélas! nous avions bien d'autres pensées! A peine le jugement fut-il signé, que je me mis à écrire une lettre dans laquelle, me rendant en cela l'interprète du vœu unanime de la commission, j'écrivais au premier consul pour lui faire part du désir qu'avait témoigné le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder.

"C'est à cet instant qu'un homme, qui s'était constamment tenu dans la salle du conseil, et que je nommerais à l'instant si je ne réfléchissais que, même en me défendant, il ne me convient pas d'accuser..........—Que faites-vous là, me dit-il en s'approchant de moi?—J'écris au premier consul, lui répondis-je, pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné.—Votre affaire est finie, me dit-il en reprenant la plume: maintenant cela me regarde.

"J'avoue que je crus, et plusieurs de nos collègues avec moi, qu'il voulait dire: *Cela me regarde d'avertir le premier Consul*. La réponse, entendue en ce sens, nous laissait l'espoir que l'avertissement n'en serait pas moins donné. Et comment nous serait-il venu à l'idée que qui que ce fût auprès de nous, *avait l'ordre de négliger les formalités voulues par les lois?*"

Tout le secret de cette funeste catastrophe est dans cette déposition. Le vétéran qui, toujours près de mourir sur le champ de bataille, avait appris de la mort le langage de la vérité, conclut par ces dernières paroles:

"Je m'entretenais de ce qui venait de se passer sous le vestibule contigu à la salle des délibérations. Des conversations particulières s'étaient engagées; j'attendais ma voiture, qui, n'ayant pu entrer dans la cour intérieure, non plus que celle des autres membres, retarda mon départ et le leur; nous étions nous-mêmes enfermés sans que personne pût communiquer au dehors, lorsqu'une explosion se fit entendre: bruit terrible qui retentit au fond de nos âmes et les glaça de terreur et d'effroi.

"Oui, je le jure au nom de tous mes collègues, cette exécution ne fut point autorisée par nous: notre jugement portait qu'il en serait envoyé une expédition au ministre de la guerre, au grand-juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

"L'ordre d'exécution ne pouvait être régulièrement donné que par ce dernier; les copies n'étaient point encore expédiées; elles ne pouvaient pas être terminées avant qu'une partie de la journée ne fût écoulée. Rentré dans Paris, j'aurais été trouver le gouverneur, le Premier Consul, que sais-je? Et tout à coup un bruit affreux vient nous révéler que le prince n'existe plus!

"Nous ignorions si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste avait des ordres: s'il n'en avait point, lui seul est responsable; s'il en avait, la commission, étrangère à ces ordres, la commission, tenue en chartre privée, la commission, dont le dernier vœu était pour le salut du prince, n'a pu ni en prévenir, ni en empêcher l'effet. On ne peut l'en accuser.

"Vingt ans écoulés n'ont point adouci l'amertume de mes regrets. Que l'on m'accuse d'ignorance, d'erreur, j'y consens; qu'on me reproche une obéissance à laquelle aujourd'hui je saurais bien me soustraire dans de pareilles circonstances; mon attachement à un homme que je croyais destiné à faire le bonheur de mon pays; ma fidélité à un gouvernement que je croyais légitime alors et qui était en possession: de mes serments; mais que l'on me tienne compte, ainsi qu'à mes collègues, des circonstances fatales au milieu desquelles nous avons été appelés à prononcer."

La défense est faible, mais vous vous repentez, général; paix vous soit! Si votre arrêt est devenu la feuille de route du dernier Condé, vous irez rejoindre, à la garde avancée des morts, le dernier conscrit de notre ancienne patrie. Le jeune soldat se fera un plaisir de partager son lit avec le grenadier de la Vieille Garde, la France de Fribourg et la France de Marengo dormiront ensemble.

LE DUC DE ROVIGO.

M. le duc de Rovigo, en se frappant la poitrine, prend son rang dans la procession qui vient se confesser à la tombe. J'avais été longtemps sous le pouvoir du ministre de la police; il tomba sous l'influence qu'il supposait m'être rendue au retour de la légitimité: il me communiqua une partie de ses *Mémoires*. Les hommes, dans sa position, parlent de ce qu'ils ont fait avec une merveilleuse candeur; ils ne se doutent pas de ce qu'ils disent contre eux-mêmes; s'accusant sans s'en apercevoir, ils ne soupçonnent pas qu'il y ait une autre opinion que la leur, et sur les fonctions dont ils s'étaient chargés, et sur la conduite qu'ils ont tenue. S'ils ont manqué de fidélité, ils ne croient pas avoir violé leur serment; s'ils ont pris sur eux des rôles qui répugnent à d'autres caractères, ils pensent avoir rendu de grands services. Leur naïveté ne les justifie pas, mais elle les excuse.

M. le duc de Rovigo me consulta sur le chapitre où il traite de la mort du duc d'Enghien; il voulait connaître ma pensée, précisément parce qu'il savait ce que j'avais fait; je lui sus gré de cette marque d'estime, et lui rendant franchise pour franchise, je lui conseillai de ne rien publier. Je lui dis: "Laissez mourir tout cela; en France l'oubli ne se fait pas attendre. Vous vous imaginez laver Napoléon d'un reproche et rejeter la faute sur M. de Talleyrand; or vous ne justifiez pas assez le premier, et n'accusez pas assez le second. Vous prêtez le flanc à vos ennemis; ils ne manqueront pas de vous répondre. Qu'avez-vous besoin de faire souvenir le public que vous commandiez la gendarmerie d'élite à Vincennes? Il ignorait la part directe que vous avez eue dans cette action de malheur, et vous la lui révélez. Général, jetez le manuscrit au feu: je vous parle dans votre intérêt."

Imbu des maximes gouvernementales de l'Empire, le duc de Rovigo pensait que ces maximes convenaient également au trône légitime; il avait la conviction que sa brochure lui rouvrirait la porte des Tuileries.

C'est en partie à la lumière de cet écrit que la postérité verra se dessiner les fantômes de deuil. Je voulus cacher l'inculpé venu me demander asile pendant la nuit; il n'accepta point la protection de mon foyer.

M. de Rovigo fait le récit du départ de M. de Caulaincourt qu'il ne nomme point; il parle de l'enlèvement à Ettenheim, du passage du prisonnier à Strasbourg, et de son arrivée à Vincennes. Après une expédition sur les côtes de la Normandie, le général Savary était revenu à la Malmaison. Il est appelé à cinq heures du soir, le 19 mars 1804, dans le cabinet du premier Consul, qui lui remet une lettre cachetée pour la porter au général Murat, gouverneur de Paris. Il vole chez le général, se croise avec le ministre des relations extérieures, reçoit l'ordre de prendre la gendarmerie d'élite et d'aller à Vincennes. Il s'y rend à huit heures du soir et voit arriver les membres de la commission. Il pénètre bientôt dans la salle où l'on jugeait le prince, le 21, à une heure du matin, et il va s'asseoir derrière le président. Il rapporte les réponses du duc d'Enghien, à peu près comme les rapporte le procès-verbal de l'unique séance. Il m'a raconté que le prince, après avoir donné ses dernières explications, ôta vivement sa casquette, la posa sur la table, et, comme un homme qui résigne sa vie, dit au président: "Monsieur, je n'ai plus rien à dire."

M. de Rovigo insiste sur ce que la séance n'était point mystérieuse: "Les portes de la salle," affirme-t-il, "étaient ouvertes et libres pour tous ceux qui pouvaient s'y rendre à cette heure." M. Dupin avait déjà remarqué cette perturbation de raisonnement. A cette occasion, M. Achille Roche, qui semble écrire pour M. de Talleyrand, s'écrie: "La séance ne fut point mystérieuse! A minuit! Elle se tint dans la partie habitée du château; dans la partie habitée d'une prison! Qui assistait donc à cette séance? des geôliers, des soldats, des bourreaux."

Nul ne pouvait donner des détails plus exacts sur le moment et le lieu du coup de foudre que M. le duc de Rovigo; écoutons-le:

"Après le prononcé de l'arrêt, je me retirai avec les officiers de mon corps qui, comme moi, avaient assisté aux débats, et j'allai rejoindre les troupes qui étaient sur l'esplanade du château. L'officier qui commandait l'infanterie de ma légion vint me dire, avec une émotion profonde, qu'on lui demandait un piquet pour exécuter la sentence de la commission militaire:—Donnez-le, répondis-je.—Mais où dois-je le placer?—Là où vous ne pourrez blesser personne. Car déjà les habitants des populeux environs de Paris étaient sur les routes pour se rendre aux divers marchés.

"Après avoir bien examiné les lieux, l'officier choisit le fossé comme l'endroit le plus sûr pour ne blesser personne. M. le duc d'Enghien y fut conduit par l'escalier de la tour d'entrée du côté du parc, et y entendit la sentence, qui fut exécutée."

Sous ce paragraphe, on trouve cette note de l'auteur du mémoire: "Entre la sentence et son exécution, on avait creusé une fosse: C'est ce qui a fait dire qu'on l'avait creusée avant le jugement."

Malheureusement, les inadvertances sont ici déplorables: "M. de Rovigo prétend," dit M. Achille Roche, apologiste de M. de Talleyrand, "qu'il a obéi! Qui lui a transmis l'ordre d'exécution? Il paraît que c'est un M. Delga, tué à Wagram. Mais que ce soit ou ne soit pas ce M. Delga, si M. Savary se trompe, en nous nommant M. Delga, on ne réclamera pas, aujourd'hui, sans doute, la gloire qu'il attribue à cet officier. On accuse M. Rovigo d'avoir hâté cette exécution; ce n'est pas lui, répondit-il: un homme qui est mort lui a dit qu'on avait donné des ordres pour la hâter."

Le duc de Rovigo n'est pas heureux au sujet de l'exécution qu'il raconte avoir eu lieu de jour: cela d'ailleurs ne changerait rien au fait, n'était qu'un flambeau au supplice.

"A l'heure où se lève le soleil, en plein air, fallait-il, dit le général, une lanterne pour voir un homme à *six pas*! Ce n'est pas que le soleil, ajoute-t-il, fût clair et serein; comme il était tombé toute la nuit une pluie fine, il restait encore un brouillard humide qui retardait son apparition. L'exécution a eu lieu à six heures du matin, le fait est attesté par des *pièces irrécusables*."

Et le général ne fournit ni n'indique ces pièces. La marche du procès démontre que le duc d'Enghien fut jugé à deux heures du matin et fusillé de suite. Ces mots, *deux heures du matin*, écrits d'abord à la première minute de l'arrêt, sont ensuite biffés sur cette minute. Le procès-verbal de l'exhumation prouve, par la déposition des trois témoins, Mme Bon, le sieur Godard, et le sieur Bonnelet (celui-ci avait aidé à creuser la fosse), que la mise à mort s'effectua de nuit. M. Dupin aîné rappelle la circonstance d'un fallot attaché sur le cœur du duc d'Enghien, pour servir de point de mire, ou tenu, à même intention, d'une main ferme, par le prince. Il a été question d'une grosse pierre retirée de la fosse et dont on aurait écrasé la tête du patient. Enfin, le duc de Rovigo devait s'être vanté de posséder quelques dépouilles de l'holocauste: j'ai cru moi-même à ces bruits; mais les pièces légales prouvent qu'ils n'étaient pas fondés.

Par le procès-verbal, en date du mercredi 20 mars 1816, des médecins et chirurgiens, pour l'exhumation du corps, il a été reconnu que la tête était brisée, que la mâchoire supérieure, entièrement séparée des os de la face, était garnie de douze dents; que la mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux, et ne présentait plus que trois dents. Le corps était à plat sur le ventre, la tête plus basse que les pieds; les vertèbres du cou avaient une chaîne d'or.

Le second procès-verbal d'exhumation (à la même date, 20 mars 1816), le *Procès-verbal général*, constate qu'on a retrouvé, avec les restes du squelette, une bourse de maroquin contenant onze pièces d'or, soixante-dix pièces d'or renfermées dans des rouleaux cachetés, des cheveux, des débris de vêtements, des morceaux de casquette portant l'empreinte des balles qui l'avaient traversée.

Ainsi, M. de Rovigo n'a rien pris des dépouilles; la terre qui les retenait les a rendues et a témoigné de la probité du général; une lanterne n'a point été attachée sur le cœur du prince; on en aurait trouvé les fragmens, comme ceux de la casquette trouée; une grosse pierre n'a point été retirée de la fosse; le feu du piquet à six pas a suffi pour mettre en pièces la tête, pour séparer la mâchoire supérieure des os de la face, etc.

A cette dérision des vanités humaines, il ne manquait que l'immolation pareille de Murat, gouverneur de Paris, la mort de Bonaparte captif, et cette inscription gravée sur le cercueil du duc d'Enghien: "Ici est le *corps* de très-haut et puissant prince du sang, pair de France, *mort* à Vincennes le 21 mars 1804, âgé de 31 ans 7 mois et 19 jours." Le *corps* était des os fracassés et nus; le *haut et puissant prince*, les fragmens brisés de la carcasse d'un soldat: pas un mot de blâme ou de douleur dans cette épitaphe gravée par une famille en larmes; prodigieux effet du respect que le siècle porte aux œuvres et aux susceptibilités révolutionnaires! On s'est hâté même de faire disparaître la chapelle mortuaire du duc de Berry.

Que de néants! Bourbons, inutilement rentrés dans vos palais, vous n'avez été occupés que d'exhumations et de funérailles; votre temps de vie était passé. Dieu l'a voulu! L'ancienne gloire de la France périt sous les yeux de l'ombre du grand Condé, dans un fossé de Vincennes: peut-être était-ce au lieu même où Louis IX, *à qui l'on n'allait que comme à un saint*, "s'asseyoit sous un chêne, et où tous ceux qui avaient affaire à lui venoient lui parler sans empêchement d'huissiers ni d'autres; et quand il voyoit aucune chose à amender, en la parole de ceux qui parloient pour autrui, lui-même l'amendoit de sa bouche, et tout le peuple qui avoit affaire pardevant lui estoit autour de lui." (Joinville.)

Le duc d'Enghien demanda à parler à Bonaparte; *il avait affaire par devant lui*; il ne fut point écouté! Qui du bord du ravelin contemplait au fond du fossé ces armes, ces soldats à peine éclairés d'une lanterne dans le brouillard et les ombres, comme dans la nuit éternelle? Où était-il placé, le fallot? Le duc d'Enghien avait-il à ses pieds sa fosse ouverte? fut-il obligé de l'enjamber pour se mettre à la distance de *six pas*, mentionnée par le duc de Rovigo?

On a conservé une lettre de M. le duc d'Enghien, âgé de neuf ans, à son père, le duc de Bourbon; il lui dit: "Tous les *Enghiens* sont *heureux*; celui de la bataille de Cerizoles, celui qui gagna la bataille de Rocroi: j'espère l'être aussi."

Est-il vrai qu'on refusa un prêtre à la victime? Est-il vrai qu'elle ne trouva qu'avec difficulté une main pour se charger de transmettre à une femme le dernier gage d'un attachement? Qu'importait aux bourreaux un sentiment de pitié ou de tendresse? Ils étaient là pour tuer, le duc d'Enghien pour mourir!

Le duc d'Enghien avait épousé secrètement, par le ministère d'un prêtre, la princesse Charlotte de Rohan: en ces temps où la patrie était errante, un homme, en raison même de son élévation, était arrêté par mille entraves politiques; pour jouir de ce que la société publique accorde à tous, il était obligé de se cacher. Ce mariage légitime, aujourd'hui connu, rehausse l'éclat d'une fin tragique; il substitue la gloire du ciel au pardon du ciel: la religion perpétue la pompe du malheur, quand, après la catastrophe accomplie, la croix s'élève sur le lieu désert.

CHATEAUBRIAND.
(*A continuer.*)

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer J. B. DIONIS, collecteur actuel des taxes du 5me district représentatif, et renfermé par les rues St Louis, Levée, St-Philippe et toute la profondeur, comme candidat à la même place, aux élections de novembre prochain.

MARIÉ le 8 courant par l'honorable juge Canonge, Mr. JOHN WILTZ avec Mme Veuve D'Orfeuil née LEDA COURCELLE.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 9 août 1849.

Les affaires sont à peu près inactives. Il ne s'est rien fait en coton. La sucre est en demande aux prix pleins. Le marché à la farine est plat, le mais se vend 47 @ 50 cts le boisseau par petites quantités.

Le change se maintient au même taux, savoir: Sterlings, de 8¾ @ 9¾ pour cent de prime—France, de 5f 20 @ 5f 25—Traites sur New York, @ 60 jours, de ¾ @ ⅝ pour cent d'escompte—à vue, de ⅜ @ 1 pour cent de prime.

Il ne se fait rien dans le fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Steamship Alabama, Wright, pr Tampa Bay.
Navire Hannibal, Foote, pr Boston.
Barque Isnardon, Sandford, pr Boston.
Brick Mary Ann Jones, Simons, pr la Havane.

ARRIVES.

Navire Palestine, Johnston, de New York.
Intrinsic, Toole, de Liverpool.

—STEAMERS—

F D White, Brady, de Port Adams
Bertrand, Castillo, de St Martinsville.
Bride, Muir, de Lac Providence.

Au bas du fleuve et montant
Un navire et une barque, noms inconnus.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
America, pour New-York........le 28 Juillet
D'AMERIQUE.
America, de New-York............le 21 Août

☞ Le consignataire de 28 barriques de cendres de soda par le navire PALESTINE, de New-York, est invité à faire connaître sa résidence au commis de déchargement sur la Levée; dans le cas contraire, elles seront emmagasinées à ses frais et risques.
JOHN WOODRUFF & Co,
10 août   93, rue des Magasins.

☞ Le navire PALESTINE, cap. Johnson, de New York, est en déchargement au poteau No 7, 2me municipalité. Les consignataires sont invités à faire recevoir immédiatement leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. 10 at

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a transféré son magasin du No 29 au 236, rue Bienville, où il offre en vente un assortiment complet de matelas en mousse et en crin, hamacs, bois de lits, &c.
THOMAS ATKINS,
236, Bienville.

N. B. Les capitaines de steamboats trouveront à s'approvisionner à des conditions très raisonnables et dans le plus bref délai. 10août—1m

Destructeur Magique de Wilson pour les Rats et Ravets.

CETTE préparation est la meilleure qui ait été découverte jusqu'à ce jour pour la destruction des Rats et des Ravets. L'utilité de cette composition est maintenant bien reconnue, et toutes les personnes qui en ont fait usage s'expriment avec satisfaction sur son efficacité. Plus de 1000 boîtes ont été vendues depuis peu de temps.

☞ Prix 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour $1. 50. Seuls agents
J. WRIGHT & CO,
10 août—1f   151, rue de Chartres.

EN débarquement du steamer Marshal Ney, de St-Louis, et à vendre par les soussignés:
2000 boîtes petits pois.
1300 demi boîtes petits pois.
150 boîtes asperges.
200 do lait.
125 demi boîtes crême double.
1500 livres saucisson.
FERBOS Frères,
10 août   Encoignure Royale et Dumaine

CIGARES de la Havane—12,000 Regalias de la Sevillana, et 60,000 cigares d'autres marques, reçues par le brick P. Soulé, à vendre par
B. VALLS,
10 août   37, rue Commune

JARDIN DE STE-HELENE.
PROMENADE CARONDELET.

SAMEDI, 11 AOUT 1849.
GRANDE FÊTE DE NUIT,
Illumination à la Vénitienne

L'ORCHESTRE exécutera les quadrilles de Musard et Strauss.
Le bal commencera à 8 heures 1/2 du soir
Prix d'entrée—Cavaliers, 50 cts—Dames, sans rétribution.   9août—3f

F. V. RASPAIL.

LES soussignés, seuls agents pour la vente des médicaments et ouvrages de monsieur Raspail, préviennent le public en général, qu'ils viennent largement de pourvus des articles suivants, qu'ils vendront en gros et en détail avec diminution de prix:
Eau sédative flacon litre, trois quarts et demi litre;
Alcool camphré flacons diverses grandeurs.
Pommade do do do do;
Huile et vinaigre camphrés;
Bains sédatifs;
Goudron de Norvège et aloès succotrin;
Ammoniaque liquide, alcool;
Cérat camphré et assa fœtida;
Iodure de potassium, calomélas cristallin;
Camphatière hygiénique et pastilles bonne haleine;
Cigarettes, boîtes de camphre en poudre, en grumeaux et granule;
Bougies camphrées, sparadrap camphré;
Camphre en pain, raffiné, première qualité;
Poudre de garance, de chicorée et de fougère mâle;
Semen Contra, Lichem d'Islande, mousse de Corse;
Ecorce de racine de grenadier;
Fleurs de houblon et roses de Provin;
Sondes galvaniques;
Piles et pessaires galvaniques;
do pour cancer, montées en fil de platine;
Pharmacie portative, pour voyage;
Histoire naturelle de la santé et de la maladie;
Manuel de la santé en français et en anglais;
Abonnement à la Revue Elémentaire de médecine et pharmacie domestique paraissant le 15 de chaque mois.
F. & J. LACOSTE,
2 juil   105 rue Royale

A VENDRE à la PHARMACIE, ENCOIGNURE DOUANE ET DAUPHINE, les articles suivants, reçus par les derniers arrivages:
Capsules de Béral, Pastilles de Vichy,
Do de Mothes, Pilules de Lartigue,
Sirop de Briant, Anti-glaireux de Guillié,
Do de Lamouroux, Pois à cautères,
Pâtes pectorales, Sirop de Poral.
Pois d'iris, plaques à cautères, bandages, suspensoires, pessaires, seringues de toutes dimensions, &c., &c., ainsi qu'un assortiment complet de toutes sortes de MÉDICAMENTS américains, français et anglais.
Toujours en main des Eaux minérales gazeuses, Eau de Seltz en grandes et demi-bouteilles.
Dépôt de sangsues hongroises.
Le Dr LANDREAUX informe ses clients, qu'à dater de ce jour il donnera ses consultations dans son cabinet attenant à la susdite PHARMACIE, tous les jours, de *une heure à deux heures et demie de l'après midi*, les dimanches exceptés.
Il VACCINERA tous les SAMEDIS aux mêmes heures.   5avril

DRILLINGS SUPERIEURS, pour le détail de la ville—1 caisse drilling blanc, extra fin; 1 caisse idem en couleur et de fantaisie; 1 caisse idem blanc, très épais, venant d'être reçue et à vendre par
McDOWELL & PECK,
5 mai   96, rue Gravier.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

ATENCION!

La Compañia tomará las armas y uniformada, se reunirá en el paraje acostumbrado el miércoles, 15 del corriente, á las cuatro en punto de la tarde, para asistir á una revista de inspeccion.

Se recomienda á los miembros activos sean exactos á la hora indicada.

De orden del capitan.
CAYETANO PACHE,
9 agosto   Sargento 1ro

AUX PARENTS—Ceux qui désirent que leurs enfants acquièrent une belle écriture pendant le temps des vacances, feront bien de les envoyer immédiatement à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Les classes sont ouvertes tous les jours de neuf heures à midi, et de quatre heures à sept heures du soir.
RUFUS DOLBEAR,
9 août   29 rue de Chartres

Nouveau Système de Vidanges à la Pompe,
AVEC DÉSINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
Trimaille, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9, entre St-Louis et Conti. Etablissement rue Claiborne, entre St-Philippe et Ursulines.
Nota.—Voir l'appareil des fosses inodores à l'office.   9 août

A VENDRE en débarquement du navire Lucina de Bordeaux—
48 barriques vin rouge Montferrant,
48 do do do St-Estèphe,
18 barils vin blanc Haut Sauterne,
18 do do do Haut Barsac,
14 do vinaigre double et clarifié, à vendre par DUBUCH Frères
9 août   77, St-Louis entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux—
100,000 bouchons 1/2 longs extra fins,
20,000 do longs do do.
A vendre par   DUBUCH F.
9 août   77, St Louis, entre Royale et Bourbon

VINS FINS EN BARRIQUES — 100 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien.
30 barriques vin rouge vieux Château Lafitte.
30 do do do Château Margaux.
30 do do do Haut Talence.
30 do do do St Estèphe.
A vendre par   DUBUCH F.
9 août   77, St Louis entre Royale et Bourbon

VINS FINS EN DEMI-BARRIQUES—30 demi barriques vin rouge vieux Château Margaux
4 demi barriques vin rouge vieux Haut Talence
10 do do do St Estèphe.
40 do do vin blanc Haut-Sauterne,
40 do do do Barsac.
A vendre par   DUBUCH F.
9 août   77, St Louis, entre Royale et Bourbon

VINS FINS EN CAISSES—50 caisses vin vieux Château Cos Destournel.
50 caisses vin vieux Château Lafitte.
50 do do do Margaux.
100 do do St Julien.
A vendre par   DUBUCH F.
9 août   77, St Louis, entre Royale et Bourbon

ORANGE sur la Caroline du Sud et la Géorgie, à vendre par   E. J. HART & CO,
9 août   25, Tchoupitoulas.

ARROWROOT—100 caisses de Fox et 400 caisses amidon, en magasin et à vendre par
E. J. HART & CO.,
9 août   25 rue Tchoupitoulas

CLOUX DE GIROFLES—20 barils en magasin et à vendre par   E. J. HART & Co.,
9 août   25, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,
14 barils vin blanc Haut-Sauterne.
9 do do do Barsac.
10 barils eau de vie vieille de Cognac.
45 do do do
En Magasin
200 paniers anisette superfine,
300 do do surfine.
300 do do fine.
100 paniers guignolet d'Angers
250 caisses absinthe Yersin & Lecoutre.
100 do liqueurs superfines.
100 do do surfines.
100 do do fines.
150 caisses curaçao différents modèles.
100 do marasquin do do.
75 paniers champagne do do.
A vendre par   F. KOUMIGO,
8 août   rue St Louis

Coton écru.

150 BALLES coton lourd de trente six pouces, convenable pour le marché mexicain, à vendre par   R. D. BLOSSMAN,
8 août   12 rue Conti

SULFATE DE QUININE—100 onces quinine de Paris, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
8 août   enc. Magasins et Commune

COUPEROSE—75 barils couperose verte, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
8 août   enc. Magasins et Commune

ALCOOL—30 barils 92 pour cent, à vendre par   NATHAN JARVIS & Co,
8 août   Enc. Commune et Magasins

VERMIFUGE DE FAHNESTOCK—50 grosses véritables, à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
8 août   enc. Magasins et Commune

VERRES—350 caisses 8 sur 10 et 11 sur 12, à vendre par   NATHAN JARVIS & CO,
8 août   enc. Magasins et Commune

ON a besoin dans une droguerie, d'un commis pharmacien capable de tenir les livres en anglais. S'adresser à   H. BONNABEL,
8 août   encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—50,000 en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par
Fco. PUIG y PUIG,
8 août   29, rue de la Commune

CHAUX de Thomaston et de Meadow Rockland—200 barils, en déchargement par la *Sine* à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
8 août   98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

CIMENT—100 barils ciment romain—100 do Newark et Rosendale et 100 ditto Louisville, à vendre par   HAYMAN & HOLDEN,
8 août   98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité

PLATRE DE PARIS—100 barils Wetherspoons 100 do Coggins, 100 do Crotone, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
8 août   98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

BRIQUES à feu—100,000 briques à feu, à vendre par   HAYMAN & HOLDEN,
8 août   98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

HUILE DE PALMA CHRISTI—Cendres de soude, savon et résine, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par
HAYMAN & HOLDEN,
8 août   98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

LA grande ouverture du nouvel établissement du soussigné, rue du Canal, au coin de celle Bourbon, aura lieu vers le 1er septembre prochain.

Désirant que son nouveau magasin ne renferme que la haute nouveauté de Paris, et se distingue par le bon goût et la fraîcheur de ses marchandises, le soussigné vendra son assortiment actuel, à des prix aussi bas que possible. Il possède un choix d'articles de saison, tels que:—Barèges de toutes descriptions et de toutes couleurs, à bandes satin, uni, imprimé, à carreaux, à raies croisées; mousselines assorties, unies, blanches et en couleurs; toile du Nord, batiste de soie, unie et chinée; robes de mariées, brodées à volant, à une, deux et trois jupes, de $6 à 40—robes brodées, de $30 à 30; écharpes; tulles brodés, de 3 yardes, à $3 et au dessus; pellerines et barthes, très longues, en Bruxelles, malines et dentelles de fil, de $7 à 40; très grande quantité de cols brodés et mousselines garnies valenciennes; dito Bruxelles; malines, de $5 50 la douzaine à $20 la pièce; un choix unique de mouchoirs batiste fil, unis, à bandes satin, brodés, festonnés, blancs et couleurs, aussi à vignettes, disposition nouvelle; autres pièces; robes de baptême en batiste fil et mousselines brodées; bonnet dito pour enfant, garni valenciennes; soieries; moire noire, grande et petite largeur; taffetas d'Italie, d'une yarde et quart de large; gros de Naples; satin noir et blanc, florence; damas, diverses nuances; damas royal, blanc, pour robe de mariée, la robe $30; mousseline richement imprimée; organdis; jaconat français pour robe; mousseline soie, toute soie; écossaise pour robe, tulle illusion, Bruxelles, blanc et en couleur; tulle maline de 4/4, brodés, et une infinité d'autres articles; rubans, bas de fil brodé et à coudre, etc. etc.; brodés; duo en soie, noirs et blancs; jarretières, bretelles brodées et en soie blanches; sacs, ridicules, porte-monnaies, peignes à nœuds et à retapper, d'écaille unie et découpés, bourses, chemises d'hommes en toile de Paris, corsets, articles de choix, de 48 à 80 centimètres, châles et écharpes de toutes descriptions; très beaux articles en porcelaine et cristaux, boîte à ouvrage et à odeur, éventails à tout prix.

Sur demande, recommandée en ville, le soussigné enverra à la Campagne des toilettes complètes de mariées, depuis la guirlande de fleurs jusqu'au soulier de satin blanc.

A vendre en bloc ou séparément, l'installation du magasin. Possession en sera donnée, fin d'août. La balance des marchandises restant à cette époque sera vendue par le ministère d'un encanteur.
R. D. FANIS,
18juil—   146, rue Royale.

AVIS AU PUBLIC.
Réouverture du Magasin Th. MOREAU.
Encoignure Royale et Toulouse, No. 151.

TH. MOREAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'ayant supprimé son salon de coiffure, il a appliqué ce local à la vente spéciale des articles de fantaisie, cristaux et porcelaine. Son intention est de donner à cette branche de son commerce toute l'extension qu'elle peut comporter. Son stock déjà considérable, s'est enrichi d'un nombre infini d'articles par les derniers arrivages des navires Brunswick, Charlemagne, Fides et Jane Gliddon, du Havre—Adrian, de Bordeaux, et Caroline, de Marseille. Déterminé à fixer d'une manière permanente son domicile à Paris, il se flatte de pouvoir continuellement offrir au public louisianais, dans tous leur nouveauté, les articles de goût produits par l'industrie parisienne.

Son ancien magasin dont la réouverture aura lieu le 25 courant, offrira toujours l'assortiment le plus varié en chemises d'hommes, en toile, toile et coton do., coton, do do couleur; en chaussettes de toute grandeurs, description et qualité, en parapluies coton, en parapluies de soie, do de fantaisie, en ombrelles simples et doubles, en éventails, en gants de soie, fil d'écosse et autres, en cravattes de saison, &c. &c.

On y trouvera comme par le passé tous les articles de parfumerie, des fabriques Guerlain, Lubin & Jourdan, de Paris.

Th. Moreau est toujours le dépositaire unique des poudres Fernandez, du vinaigre cosmacett, de l'Eau de Botot, de l'odontine et élixir Peltier, ainsi que des Gazogènes ou appareils à Eau de Seltz, de Briet.

N. B. Il vient de recevoir de M. Briet, de Paris, une facture de ces appareils dont les tubes ont subi une modification qui rend le travail de l'appareil plus facile sans en augmenter le prix.

Messieurs les marchands de la campagne ainsi que Messieurs les coiffeurs sont spécialement invités à venir visiter ses magasins avant d'acheter ailleurs; ils trouveront, chacun dans leur ligne, un assortiment à des prix tels, qu'ils pourront en opérer la vente des prix très avantageux.

Enfin Th. Moreau ayant pris pour devise: "de grandes ventes et de petits bénéfices," se flatte de pouvoir tant à la vente en gros qu'à celle du détail, présenter aux acheteurs un avantage de 25 0/0 sur tous autres établissements de son genre.

Il profite de cette occasion pour remercier les anciens patrons de son salon de coiffure et pour les prévenir qu'il a néanmoins conservé son salon pour la coiffure des dames et pour la coupe de cheveux des enfants. Il continuera à tenir un assortiment complet de nattes, frisettes et bandeaux. Ses ouvriers habiles seront toujours attachés à l'établissement pour la confection du postiche dans toutes ses branches.   6juil

RESTAURAT DE LA GOUALEUSE.
Dirigé par B. R. LESTRADE, à MANDEVILLE

CET établissement est situé sur les bords du Lac à gauche, et à un liet du wharf.

On trouvera constamment dans le dit établissement un Restaurat bien approvisionné, des chambres pour les Messieurs seulement.

On y trouvera une buvette pourvue des meilleures liqueurs qu'il soit possible, ainsi qu'un billard qui ne le cède en rien aux meilleurs de la Nouvelle-Orléans.   JULES LESTRADE, régisseur.
7 août—6

Avis aux amateurs du Petit Goave.

LES nombreux habitués de l'ancien Café des Réfugiés de 1809, situé rue de la Vieille Levée, entre les rues des Ursulines et St Philippe, vis à vis le marché aux légumes, sont respectueusement informés que la ré-ouverture du dit café se fera samedi 11 courant, à six heures du soir.

Messieurs les habitués et le public en général trouveront dans le dit café, comme par le passé, des liqueurs de premier choix et surtout le seul véritable Petit Goave.   7 août—6f

Bottes, Souliers et Brodequins—600 caisses actuellement en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par
G. W. DUNBAR,
7 aout   30, rue de la Douane

Marchandises pour le Marché Mexicain.

10 balles bayetas,
10 do listing, couleurs assorties,
2 do draps do do,
8 caisses platille fil superfin,
4 do britannias do,
En déchargement et à vendre par
GAMBLE & BOYLE,
7 août—3f   9, rue Bienville.

LA vingt-deux-ème Livraison du VICOMTE DE BRAGELONNE est en vente à la librairie de
V. HEBERT,
7août   149, rue de Chartres

A Vendre.

UN beau et fort cheval de voiture par EMERSON, TOURNE & CO,
7 août   134, rue Tchoupitoulas.

CACAO—100 sacs cacao de Guayaquil, en déchargement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par   TROISGROS & LAMPRE,
7 août   26 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—332 caisses sucre blanc et jaune en déchargement du brick P. Soulé, et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 août   26, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—182 000 Regalias et Millares, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7 août   26, Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE—543 sacs café de la Havane, en déchargement du brick P. Soulé, et à vendre par   TROISGROS & LAMPRE
7 août   26, Vieille Levée.

SAUCISSONS DE LYON—5 barils en débarquement du navire Ontario, venant du Havre, et à vendre par   NUMA LACOSTE,
7 août   147, rue Royale

DAMEJEANNES FRANCAISES.
200 demi-jeannes de cinq gallons.
100 do de deux gallons.
200 do de trois gallons, en débarquement du navire Ontario, venant du Havre et à vendre par
NUMA LACOSTE,
7 août   147 rue Royale

COGNAC—10 barils marque Menier frères, en débarquement du navire California, venant de Bordeaux, et à vendre par   NUMA LACOSTE,
7 août   147 rue Royale

COGNAC, LIQUEURS, VINAIGRE et autres.
51 futailles Cognac différentes marques.
18 do vinaigre de Menier frères.
30 caisses de 12 bouteilles liqueurs assorties.
10 do 12 do crême de thé et noyau.
15 do 12 do marasquin.
10 do 14 couchons curaçao.
3 futailles bouchons à fine, surfine, et superfine
10000 capsules, blanches et colorées, pour bouteilles. Le tout en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux et à vendre par
NUMA LACOSTE,
7 août   147 rue Royale

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

AU bureau de cette feuille, on indiquera au nommé et les moyens de faire retrouver le petit esclave [illegible] 25 piastres pour arrêter et mettre en prison, dans la Première Municipalité, le mulâtre CELESTIN, âgé de 22 à 23 ans, taille de cinq pieds cinq à six pouces, a un peu de barbe et une commencement de moustache, [illegible] part une vieille levite et un pantalon de mérinos noir, chapeau noir, en pailles noirs, un crêpe, et une chemise en couleur, un peu [illegible].
2 août—17

LES soussignés ont l'avantage d'annoncer à messieurs les entrepreneurs et au public en général, que leur nouveau moulin à vapeur sur la Promenade Carondelet, près le Jardin de Tivoli, est en opération et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres tout pour toute espèce de bois de toutes dimensions que pour tout autre ouvrage de tourneur.

Ayant porté tous leurs soins à la confection de leurs machines et n'ayant rien épargné pour les monter d'une manière la plus complète possible, ils se flattent de pouvoir satisfaire les personnes qui voudront les honorer de leur confiance. Ils ont en main un grand stock de bois très sec prêt à être travaillé, de même qu'un grand assortiment de bois de charpente de toutes dimensions et [illegible] de tous. [illegible] leur patronage de leurs [illegible], ainsi que le public [illegible] se font connaître, leurs nouveau moulin en janvier dernier.

Leur office est situé rue Franklin, au Vieux Bassin, entre Toulouse et St Louis.

Nouvelle Orléans le 4 août 1849
L. DEPOUILLY & CO.
6 août—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Magasin de grains a été transféré du No 19, rue Gravier, au No 20, rue CANAL, nouveaux magasins sur la Levée.
Wm. DINN, Agent.
6août

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—120 caisses en déchargement du navire Harrisburg, à vendre par
R. G. HOBBS,
6 août   12, rue de la Douane.

EN débarquement des navires Victoria et California, de Bordeaux—
100 caisses de 12 bouteilles Haut Sauterne, vieux.
100 do do do Barsac, do
27 barils vinaigre blanc.
15 balles bouchons assortis.
1 caisse pipes de Dublin.
A vendre par le soussigné
V. MAIGNAN,
6août   87, rue St-Louis.

CONSTAMMENT en magasin et à vendre par le soussigné.

Un assortiment complet de VINS des meilleurs crûs, pour familles, bouchons, fruits, absinthe, eau de vie, &c.
V. MAIGNAN,
6août   87, rue St Louis.

A VENDRE au débarquement du navire Victoria, de Bordeaux.
20 barriques vin rouge, bon ordinaire.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
10 quarts pipes eau de vie, marque J. Rivière.
100 caisses absinthe Bouvard, Pontarlier & Co.
Par   POUGET FILS,
6août   19, rue Conti, entre Chartres et Levée

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux
20 barriques vin rouge Margaux;
8 do do do Château-Margaux;
8 1/2 do do do;
100 demi barriques vin blanc Sauterne;
200 caisses vin rouge St-Julien;
13 do vin blanc Château Léoville.
13 do vin de Bourgogne Chos Vougeot.
5 demi pipes eau de vie Castillon 1825.
10 quarts do do do;
100 do do do Ph Godard;
40 do do do C. Marquet;
A vendre par   EUG. ROCHEREAU & Co,
6 août   17 et 19, rue St Louis.

EN débarquement des navires California et Victoria, venant de Bordeaux:
101 barriques vin rouge St-Julien et St-Estèphe;
113 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac;
6 quarts pipes eau-de-vie;
A vendre par   AUG. MOLIER,
6 août—6   90, rue St-Louis.

Avis aux Tailleurs.

LE PARISIEN,
Journal théorique de l'art du Tailleur.
Revue des modes d'hommes;

CE journal paraît à Paris tous les mois.
Chaque numéro est accompagné alternativement d'un grand et d'un petit patron et d'une ou deux gravures de modes.

On souscrit de la Nouvelle Orléans chez
VOR. HEBERT,
149, rue de Chartres.

Le prix de l'abonnement est de $4 par an, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année.   2 août.

JAMBONS DE GALICE—Venant d'arriver par le brick Selina, un baril jambons de Galice, qualité supérieure, à vendre par
Fco. de FUENTES & CO,
2 août   92, rue Commune

VENANT venant d'arriver par le navire Victoria, de Bordeaux,
20 barriques vin rouge Montferrand,
8 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
Fco. de FUENTES & Co,
2 août   92, Commune.

ETOFFES ÉPAISSES DE LA VIRGINIE.

NOUS sollicitons les habitants et les familles qui visitent la ville, à venir examiner notre stock d'étoffes en coton,—d'Osnaburgs de 7/8 et de 4/4, d'Osnaburgs de 30 pouces—coton à draps, à l'usage des familles; idem très épais—cotons écrus de Pittsfields et Bartlett, ainsi que beaucoup d'autres.

ETOFFES EN FIL.

Toile à draps 10/4 et 12/4, de Barnsley; toile à couvrir les traversins, ginghams fil en couleur; Lustres et guinghams; toile sans apprêt d'Irlande, en pièces et demi-pièces, à l'usage des familles.

Nappes et serviettes damassées et à œil de perdrix; toile de Hollande écrue et blanche; mouchoirs de batiste, fil à coudre, etc. etc.

Le tout actuellement offert à des prix convenables à la saison.
J. H. PALMER,
11 juil   36 rue Gravier

AGENCE EN BRIQUES.

LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, que les ordres pour des briques qui seront laissés au bureau de G. de Feriet, encoignure Conti et Passage de la Bourse, seront promptement remplis. M. S. Coiron est pleinement autorisé à collecter toutes les sommes qui sont dues à la briqueterie de son père. Il espère en outre que les attentions qu'il apportera à ses affaires le rendront digne du patronage de ses amis.
3 juil—1p3m   F. S. M. COIRON

Terrain à vendre à Lafayette.

UN terrain touchant à l'encoignure des rues Philippe et Fulton, ayant 31 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Fulton, sur 120 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles. S'adresser à l'encoignure Bienville et passage de la Bourse, au Dorty Coffee-House, à D. CAPAR   18 juin

CHAMPAGNE—50 paniers qualités supérieures, à vendre pour clore une consignation.
28 juillet   Fc. BONIS, rue Conti.

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale:
Guizot—De la Démocratie en France.
Lamartine—Raphaël.
Thiers—De la Propriété.
Villemain—Tableau de l'éloquence chrétienne.
Ampère—La Grèce, Rome et Dante.
Almanach de Napoléon pour 1849.
Etat politique de la France
Résumé de la question sociale.
Abolition du prolétariat.
Un paysan à Timon.
Sand—Travailleurs et propriétaires.
Blanc—Révolution de Février.
Cours de dessin à l'usage des demoiselles.
Album—Almanach des demoiselles.
Fournitures pour fleurs artificielles.
Dessins de broderie, &c., &c.   28 avril

JUJUBE PATE DE LOSANGE, à vendre par
E. J. HART & Co.

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'INCENDIE et les RISQUES DE MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès et les *profits*, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties pour ses assurés à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Vles,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Feriet,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Kilhard,	C. B. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Summers,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlile.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONY, Secrétaire.   25juil—1an

A Vendre par suite de décès, à St Louis Ms.

UN Magasin de Confiseur bien achalandé, avec tous les ustensiles et outils, dont la moitié sont de Paris. La clientelle ne se vendra pas, mais la vente des outils se fera sans perte. Loyer modéré, ou autrement fixé par deux arbitres.

Le logement se compose du magasin faisant l'encoignure d'Olive St et la troisième, en face le théâtre, d'une arrière chambre et une au-dessus, deux autres formant mansardes, une cuisine, un laboratoire en ordre et une cave planchéyée, plafonnée et blanchie sèche, servant autrefois de logement, une chambre à proximité du laboratoire, une fontaine dans la cour, &c, &c.

S'adresser à la Nile-Orléans, chez M. J. N. Curien, rue Condé, en face la rue Madison.

Le loyer d'environ $43 à $45. La propriété se trouverait aussi à vendre, si l'acheteur le désirait.
25juil—15f

Couvertures de Z. Grenier, de Montpellier.

LES soussignés, agents de Z. Granier, ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants, qu'ils ont en magasin pour commencer la saison,
300 balles couvertures blanches, 1re qualité.
100 do do do 2me do
150 do do verte, grise et bleue, 1re qualité, qu'ils vendront en lot convenable aux acheteurs à des conditions avantageuses.
H. DE GOER & RIFFLARD,
3août   21, Magasins

MOUCHOIRS Foulards en soie, en débarquement du navire John Dunlap, de Liverpool:
200 pièces foulards soie extra grande superfine.
100 do do pour enfants, à vendre par
2 août   H. DE GOER & RIFFLARD.

DAMAS COTON pour rideaux—3 caisses Damas coton fonds rouges, en débarquement du navire Ontario, du Havre, à vendre par
2 août   H. DE GOER & RIFFLARD

COGNAC PELLEVOISIN—Se preuve pâle—10 2/4, 3/4 et 4/4 pipe Cognac Pellevoisin. 2e preuve de couleur foncée—10 1/2, 15 4/4 pipe Cognac Pellevoisin.
3e preuve, 1835, pâle—5 2/4, 15 4/4 pipe Cognac Pellevoisin.
3e preuve, 1835, pâle—5 4/4, 10 8/8 pipe Cognac Pellevoisin—en débarquement du navire Ontario, du Havre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
2 août—15   99, rue de la Douane

50 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co
2 août—1m   99, rue de la Douane

SARDINES FRAICHES—300 boîtes et 2,500 demi boîtes sardines à l'huile, en débarquement du navire California, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
2 août—15   99 rue de la Douane

A VENDRE en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux—
6 balles de bouchons assortis de 30,000 chaque.
6 balles do régalière de 25 de 15,000 chaque.   N. DUDOUYT,
13, rue Toulouse.

ALCOOL.—90 barils alcool, haute preuve, en débarquement du steamer Alhambra, à vendre par   NATHAN JARVIS & CO,
Agents du Laboratoire de l'Ohio,
3août   enc. Magasins et Commune

BLANC DE PLOMB—10 tonneaux blanc de plomb en débarquement du navire Memphis, à vendre par   NATHAN JARVIS & Co,
3août   Encoignure Magasins et Commune

QUININE—1,500 onces sulfate de quinine, à vendre par   NATHAN JARVIS & Co,
3août   Encoignure Magasins et Commune

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux:
101 barriques vin rouge St Julien et St-Estèphe
18 barils vin blanc.
6 quarts pipes eau de vie, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
2 août—6   No 90 rue St-Louis

MAISON BOYER FRERES,
Rue de Chartres, 112.

A VENDRE, en débarquement du navire le California, de Bordeaux,
236 barriques vin rouge, marques diverses.
60 barils vin blanc Haut Sauterne.
20 quarts pipe Cognac 4me preuve.
En magasin, d'importation récente
25 paniers demi bouteilles Champagne 1ere qual.
25 do grandes bout. do do
30 do huile demi bouteilles, Plagniol,
25 do de grandes bouteilles, Marcelin Jne.
100 caisses absinthe 1ere qualité.
400 do vin rouge, diverses marques,
25 barils Oporto W., 1ere qualité,
15 do Madère, do
25 quarts Cognac, première qualité,
25 barriques vin rouge 1840, St Emilion 1ere qté
15 barriques vin de Grouset,
4 balles bouchons demi fins,
200 dames-jeannes de grandeurs assorties, &c.
28 juillet

Charrettes pour Plantations, Roues, &c.

EN vente, un grand assortiment d'ouvrages de charronnerie, faits à Philadelphie; roues de charrette avec cercles en fer ou en bois, de toutes dimensions; charrettes légères; do fortes; brouettes, do de terrassier, &c.
Par JAMES D. DENEGRE,
28juillet—1m   27, Vieille Levée.

COGNAC PELLEVOISIN—5 2/2, 15 4/4 et 30 8/8 pipes de preuve cognac Pellevoisin, en débarquement du brick Lucina, de Bordeaux, à vendre par   TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 juil—15f   99, rue de la Douane.

COGNAC PELLEVOISIN—4e preuve, foncé en couleur.
37 quarts pipe Cognac,
30 barils Cognac.
5 demi-pipes Cognac—4e preuve pâle.
15 quarts do do do
35 barils do do
5 2/2 et 7 4/4 pipe Cognac—3e preuve pâle, dans les magasins de la douane et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co., de La Rochelle, et seuls importateurs de cette marque,
31 juil   99, rue de la Douane.

2000 demi boîtes sardines, à l'huile, de la pêche de cette année.
200 boîtes sardines à l'huile de la pêche de cette année, en débarquement du navire California, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 juil—15   99 rue de la Douane

CIGARES—et milliers cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Selina, et 60 milliers à bord du brick M. A. Jones, de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31 juil   31, rue de la Commune.

INDIGO—4 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick M. A. Jones, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31 juillet   31, rue de la Commune.

MIEL—25 barillets miel supérieur de Cuba, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31 juillet   31, rue de la Commune.

TOILES A DRAPS, TOILE D'IRLANDE. Mouchoirs batiste, Alpacas noir. Calicos couleurs foncées.

100 pièces guinghams français, nouveau genre, ayant plus d'une yarde de largeur, à vingt cents la yarde, venant d'arriver et à vendre par
THOMAS BRADY,
31 juil   21 rue de Chartres

A VENDRE en débarquement de la barque California, de Bordeaux:
16 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses vin rouge pour familles.
20 quarts pipes eau de vie 4me preuve, de la marque J. Boireau.
20 huitièmes pipes eau de vie 4me preuve, de la marque J. Boireau.
300000 bouchons à dames-jeannes, par
POUGET Fils, No. 19, rue Condé, entre Levée et Chartres

VIN DE MARSEILLE—40 barriques vin de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St-Louis.

HUILE D'OLIVE—65 paniers huile d'olive en grandes bouteilles;
Et 25 paniers do en petites bouteilles, à vendre par   PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St Louis.

BOUCHONS—Constamment en main, un assortiment de bouchons de diverses qualités, à vendre par   PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St Louis.

AMANDES—70 balles amandes à la Dame, du Languedoc, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St-Louis.

CHAMPAGNE—60 paniers champagne "Cordon Bleu", à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St-Louis.

COGNAC—10 demi pipes et 5 quarts do de la marque Camus de La Rochelle, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
25 juil—10   27, rue St-Louis.

MAISON A LOUER—Le magasin nouvellement bâti, situé rue Vieille Levée, No. 86 1/2, entre Toulouse et Jefferson. Possession donnée immédiatement. Pour renseignement s'adresser à   A. CARRIERE,
20 juil   25 Vieille Levée

Montres et Bijouteries,

DAVID MELVILLE, marchand en gros, 24 rue de Chartres, au premier—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.
28 fév—1m

MALADIES DE LA PEAU.
SIROP DE GIRARD.

Reçu par les derniers arrivages et en vente chez
F. P. Ducongé, rue de Chartres, 30.
Seul dépôt de la Nlle-Orléans

MALADIES de la peau, telles que dartres syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans rechûte par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 2, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par ordre du gouvernement.

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable, une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée. Il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant, il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation, enfin, il purifie le sang, corrige le trop grande acreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction.   15 juin

LA société précédemment établie au nom de CHAS. MAILLOT & Co étant arrivée à son terme le 31 juillet dernier, les soussignés pour distinguer la maison d'autres du même nom continueront les affaires sous la raison de GILDEMEESTER & MAILLOT.
P. JOHN GILDEMEESTER.
CHAS. MAILLOT.
1 août—6   33 rue Gravier

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux:
240 barriques vin rouge, bon ordinaire
60 futailles vin blanc Haut-Sauterne
12 quarts de pipes cognac Castillon
1100 caisses vin rouge, bon ordinaire
100 do do au dessus de l'ordinaire
G. M. LUCAS
1août   30 rue Bienville

A Vendre en magasin:
30 barriques vin rouge 1847
50 do do 1846
10 do vin de Bergnac
100 caisses vin blanc Haut Sauterne.
600 barils vin do
50 caisses absinthe suisse.
30 damejeannes vieux vin d'Oporto.
G. M. LUCAS,
1août   30, rue Bienville

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes, Jean Louis, 1805.
15 quarts pipe, Jean Louis 1805.
5 demi do Maglory, 1821.
10 quarts do do do
10 demi do John Duraud, La Rochelle.
24 quarts do do do
10 demi do d'Alex. de Montezun, fine Champagne 1840
20 quarts do do do
A vendre au débarquement du California, par
J. & J. TARDOS,
1er août   31, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—40 demi-pipes Alex de Montezun fine Champagne 1840.
70 quarts do do do
30 quarts J. Jacques,
30 barils do
Douane, et à vendre par   dans les magasins de la
J. & J. TARDOS,
1 août   31, Vieille Levée.

VINS—300 caisses vins fins divers crûs, Haut Talence, Haut-Brion, Château Léoville, Brane-Mouton.
50 barriques pour l'usage des familles, à vendre par   J. & J. TARDOS,
1er août   31, Vieille Levée.

SAUCISSONS—15,000 livres saucissons imitation Lyon, toujours en magasin et à vendre par   J. & J. TARDOS,
1août   31, Vieille Levée.

COGNAC.—5 demi-pipes cognac Jean Louis, 1805, 1re preuve,
16 quarts do cognac Jean Louis 1805 1ere preuve,
10 demi do Maglory, 1ere preuve,
16 quarts do do 1ere do
30 demi do eau de vie Rochelle John Duraud & Co.
21 demi do Alex. de Montezun, 1ere preuve,
27 quarts do do do do
En débarquement du navire Victoria, et à vendre par   J. & J. TARDOS,
1 août   31, Vieille Levée

LOGE HERMANN,
No. 62.
A∴ M∴ DY∴

Sous la juridiction de la Grande Loge de la Louisiane—Incorporée en 1813.

LES Assemblées régulières de cette Loge auront lieu les seconds et les quatrièmes jeudis de chaque mois, à 7 heures du soir, au FRIENDSHIP HALL—No. 116, rue de Chartres.

Les membres des Loges de cette juridiction, et tous les Frères visitants, sont respectueusement invités à nous visiter.

Par ordre,
16juil—30f   HENRY SIMONS, Secr.

LIQUIDATION
Positive et sans aucune réserve
Rue de Chartres, No. 31.

Mme MACÉ

AVANT eu remarquer quelques doutes parmi les dames sur la réalité de sa vente en LIQUIDATION A BON MARCHÉ, vient de nouveau les engager à visiter son magasin avant d'acheter ailleurs, elles y trouveront réellement de très grands avantages.

Le magasin étant très connu, il est inutile de donner le détail des marchandises. Elles se composent de tous les articles exclusivement à l'usage des dames, ainsi que du meilleur goût et de première fraîcheur.

Mme MACÉ quittant les affaires très prochainement serait reconnaissante aux personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
31 juil

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES MARCHANDS a transféré ses bureaux au No. 12, rue ROYALE, dans les bâtimes Musson.   26juil

DISSOLUTION.—La Société existant en cette ville sous la raison commerciale de Gavino Ledda & Co, a été dissoute ce jour.
Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1849.
(Signé) PAUL JUGE Fils,
GAVINO LEDDA,
C. PASSY.
30 juil—15f

LE soussigné informe le public que MM. Boyer frères, de cette ville, sont ses agents légaux. Ceux auxquels il pourrait devoir, peuvent s'adresser à ces Messieurs, à leur magasin, 112, rue de Chartres, qui sont autorisés à régler pour lui ses comptes et affaires.
Nlle-Orléans, 25 juillet 1849
26juil—10f   ADOLPHE BOULANGE.

VIN supérieur de Mme veuve Mermau, château Le Crock de Gormanville, près le château Lafitte. Le soussigné, seul agent, offre à vendre, viz:
10 barriques très supérieur, 1846.
30 do supérieur, 1845.
A. CARRIERE,
30 juil   25 Vieille Levée

Avis aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIERES à sucre de dimensions assorties de 32 à 36 pouces de diamètre en fonte et en fer battu. Un moulin vertical à sucre à animaux. Rouleaux 36 sur 22 et 36 sur 24 pouces pouvant recevoir une flèche en bois et en roues extras.

Quatre moulins horizontaux à sucre à animaux. Rouleaux 46 sur 24 pouces, avec flèches en fer forgé.

Deux moulins horizontaux à sucre, à animaux. Rouleaux 48 sur 24 pouces, avec flèche en fer forgé.

Aussi un assortiment complet de barres, de grilles et bouches de fourneaux, de grandeurs assorties, toujours en mains et à vendre par
JUAN Y DE EGANA,
27 juil   47, rue Bienville.

EN débarquement de la barque California, capitaine Robinson, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge St Estèphe Médoc.
10 do do do Macau.
20 do vin blanc Haut Sauterne.
51 caisses do do de 12 blles.
47 do vin rouge St Julien do
A vendre par   B. TALAMON,
27juil   182 & 184, rue Royale.

VIN DE MALAGA—25 barillets de 3 1/2 gallons chaque, vin doux de Malaga, qualité supérieure.
25 barillets de 3 1/2 gallons chaque, vin sec de Malaga, qualité supérieure et adapté pour familles, à vendre par   DOMINIQUE LANATA.
27juil   No 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE au débarquement du brick Lucina, de Bordeaux,
2 caisses pâtes truffés en demi et quarts boîtes.
2 do champignons au naturel.
9 do sardines à l'huile et au beurre.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
27juil   No 35, rue Natchez

VINS DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge Médoc.
18 barriques vin rouge Haut Talence, en magasin et à vendre par   J. & J. TARDOS,
19 juil   31, Vieille Levée.

RECU par les derniers arrivages du Havre:
10 kilog. essence de Portugal.
2 do do de petits grains.
10 do do d'amandes amères.
1 do do bigarade.
25 do do lavande surfine.
30 do do romarin do.
18 do do serpolet.
6 do extraits fubeurera.
6 do do jonquille.
6 do do eliotrope.
6 do do vanille.
1 do essence de limette.
3 do do de marasquino.
4 do teinture de civette, à vendre par
P. CUSACHS
23 juil   au coin des rues St-Philippe et Condé

HOUBLON—18 balles d'houblon de la dernière récolte, à vendre au magasin par
P. CUSACHS
23 juil   au coin des rues St Philippe et Condé

CIRE BLANCHE—800 livres cire blanche—30 barils miel, de 20 gallons, nouvellement reçu de la Havane et à vendre chez   P. CUSACHS,
23 juil   au coin des rues St Philippe et Condé

SALSEPAREILLE—10 balles de salsepareille de Tuspan, et 6 do do do Honduras, à vendre chez
P. CUSACHS,
23 juil   au coin des rues St Philippe et Condé

A Vendre en débarquement du navire California, venant de Bordeaux.
18 barils vinaigre 1re qualité.
8 barriques do do.
N. DUDOUYT,
30juil   13, Toulouse.

VIN BLANC—90 barils vin blanc, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
23juil   22, rue St Louis.

CHAUDIERES A SUCRE—Une machine à vapeur de 18 sur 36, et toujours en main, un assortiment complet de chaudières à sucre en fer forgé et de différentes dimensions. Ces chaudières sont faites d'après les derniers modèles de New-York, à vendre par   BONNER & SMITH,
19jn—3m   35, rue du Camp

CAFE RIO—500 sacs café fin vert, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
26 juin   Encoignure Magasins et Lafayette

EAU-DE-VIE.—10 quarts pipe Celebrated Rt Wine.
5 quarts pipe Martell & Co.
2 demi-pipes Hennessy Dark.
3 quarts do do
5 demi do Martignac & Bigourdan.
8 quarts do do
vendre par   en magasin et à
A. CARRIERE,
25, Vieille Levée.

CHAMPAGNE de Drist Pecurel & Avize—30 paniers de cette marque supérieure, en magasin et à vendre par   A. CARRIERE,
23 juillet   25, Vieille Levée

SAVON DE MARSEILLE—45 caisses en magasin et à vendre par   A. CARRIERE,
23 juillet   25, Vieille Levée

VIN DE MADERE—De la marque Palheirinho, en damejeannes, à vendre par
BERNARD TURPIN,
13 juil   31 Vieille Levée

INDIGO.—3 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick Selina, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31juil   31, Commune.

ALCOOL—25 barils de la marque bien connue de J. d'Homergue & Co, 90 et 95 pour cent, en magasin et à vendre par
W. H. SIMMONS,
31 juil   21, rue Gravier.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. JAMES P. FREERT comme candidat à la place de shérif, à l'élection de novembre prochain. Sujet à la décision d'une Convention whig.
PLUSIEURS AMIS

☞ JOHN L. LEWIS shérif de la paroisse d'Orléans, sera de nouveau candidat à l'élection du 5 novembre prochain. La manière impartiale dont il s'est acquitté des devoirs de sa place, lui assure une forte majorité.
NOMBREUX PEUPLE.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, le 19 juin 1849
Extrait des séances des Commissaires Liquidateurs.

EN vertu d'une résolution passée le 18 courant, les créanciers de la dite institution, par dépôts, et par circulation privée, aux termes du jugement rendu par la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sont notifiés qu'un dividende provisoire de 20 pour cent leur sera payé à l'office des dits commissaires rue St Louis, à partir de mercredi, 20 courant.

Le sus dit dividende est payable de midi à deux heures, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.)

Par ordre des Commissaires,
L. BERNARD,
20 juin—3f, et 9f 3 pe   Secrétaire

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à-vis
16juil—1a   le Bureau de la Poste

AVIS.
Réouverture des Bains Louisianais
RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront réouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui ci le patronage du public.

N. B.—L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.

Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1849
24 juil—3m

BAINS! BAINS!

LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.

Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
12 juillet—3m

Vidanges Athmosphériques.

MESSIEURS ETIENNE & DATICHY ont l'honneur de prévenir Messieurs les propriétaires et toutes les personnes que cela concerne, que leurs tonnes pour la vidange par le système du vide atmosphérique, sans aucune odeur, sont prêtes à fonctionner.

Ils rappellent qu'au moyen de leur procédé ils peuvent vider une fosse dans un très court espace de temps, sans laisser la moindre trace de leur passage.

Propreté, célérité, inodorité, sont des choses qu'ils garantissent.

Ils invitent les personnes qui voudraient leur donner des ordres à les adresser rue Royale, 338 entre Ursulines et Hôpital.   24juil—1an

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.   28 juil—1a

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 23 juillet 1849

LA direction de cette Banque a déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des derniers six mois, payable aux actionnaires, le lundi 6 août prochain et jours suivants.
R. M. DAVIS,
24juil   Caissier.

Dr A. LION
M.D.—DENTISTE.

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, n'a qu'un seul office en ville, **77, rue du Canal,** entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité.   20juil

MUSCAT—100 caisses muscat de Rivesalte, marque supérieure, E. Durand, en magasin et à vendre par   P. LONGIS,
31 juil   116 rue Royale

MADERE—2 barils et 26 caisses, vieux Madère en magasin et à vendre par
31 juil   P. LONGIS, 116 rue Royale

COGNAC—12 quarts et 15 huitièmes pipes eau de vie de Cognac, diverses marques, en magasin et à vendre par   P. LONGIS,
116 rue Royale

BORDEAUX—25 caisses Margaux 1846,
30 caisses Pauillac Médoc,
30 do St-Julien, Maurin 1846.
60 do Château Margaux 1844.
60 do Château Lafitte 1844 en magasin et à vendre par   P. LONGIS,
31 juil   116 rue Royale

BORDEAUX—60 barriques vin rouge pour famille.
30 barriques vin rouge, St-Emilion 1846.
20 do do do Haut Brion 1844.
9 do do do Pauillac 1846.
14 do do do St Julien, en magasin et à vendre par   P. LONGIS,
31juil   116, rue Royale.

HAUT SAUTERNE—200 caisses Haut-Sauterne et Château Yquem 1840, en magasin, et à vendre par   P. LONGIS,
31juil   116, rue Royale

BRANE-CANTENAC—100 caisses vin rouge Cantenac 1836, expédiées par le Baron de Brane, propriétaire, en déchargement du navire Victoria, à vendre par   P. LONGIS,
31juil   116 rue Royale

BARSAC—30 barils vin blanc, Barsac, en magasin et à vendre à bon marché, pour clore une consignation, par   P. LONGIS,
31juil   116, rue Royale.

PORTO—100 barils Porto, de la marque supérieure et bien connue P. Durand.
3 demi pipes do do do.
9 pipes do do do.
En magasin, et à vendre par
P. LONGIS,
31 juil   116, rue Royale.

MADERE—225 quarts Madère, en route de Marseilles, par le navire Orbita, à vendre par
P. LONGIS,
31juil   116, rue Royale.

BURGUNDY PORT—125 quarts Porto, en route de Marseille, par le navire Orbita, à vendre par
P. LONGIS,
31 juil   116, rue Royale.

A VENDRE, par le soussigné,—4 caisses mouchoirs madras français,
4 malles mouchoirs madras français,
5 caisses mouchoirs des Indes,
4 do chapeaux paille d'Italie flambard,
1 do mousselines suisse unies,
1 do do do brodées, laine coul.
1 do de pèlerines brodées, point Bruxelles et Malines,
1 do rideaux mousseline brodée,
1 do rubans taffetas noirs Nos 1 1/2, 3, et 9,
1 do soiries noires grande largeur,
1 do serge noire pour tailleurs,
3 do gants de filets et mitaines,
2 do draps noirs de Sédan.
Fc. BONIS,
Encoignure Conti et Royale, au premier.
28 juillet

VINS DE BORDEAUX—4 barriques Château Giscours, 1842,
2 barriques Château Margaux, 1841,
12 do St Julien, 1844,
8 do St Estèphe, 1846,
40 do Bourg.
28 juillet   Fc. BONIS, rue Conti.

VINS EN CAISSE—10 caisses Margaux,
12 caisses Haut Sauterne, par 1/2 bouteilles,
6 caisses Leoville,
16 do Haut Barsac.
28 juillet   Fc. BONIS, rue Conti.

☞ M. JAMES H. MASSEY, est chargé de ma procuration et agira comme tel durant mon absence de l'Etat.
18juil   J. H. PALMER.

VIN DE CHABLIS—20 caisses vin de Chablis, à vendre par   LEOPOLD JEANNET,
23juil   22, rue St Louis.

CIGARES importés de la Havane:—Imperiales, Regalias, Cabaneros, Damas, Panetelas, Canones, Congresos, Cazadores, Cilindros, Millareños, Vegueros, Millar et autres, des marques La Marina, Sol, Rio Hondo, Asturiana, Puntualidad, Nueva Empresa, Tres Gracias, Habanera, Monte Cristo, Diadema, Rueda, El Cruzado, Sevillana, Orleans, Palo Alto, Americana, Estrella, Président Polk, Garantizada, Sidéide, Nereida, Haydée, Jupiter, Gota de Agua, Dama Blanca, Flor, Diana, United States, Perla, Protegida, Solitaria, Reforma, Bolita, Rionda, Habana, Old Zack.

Deux millions des cigares ci-dessus, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
23 juil   31, rue Commune.

A LOUER.—*La propriété connue sous le nom de Raffinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*

CETTE propriété a 190 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire.

S'adresser au No. 47, rue Bienville.   14 juin

MAISON A LOUER,

Située rue Thèze, faisant face au canal Carondelet, aussi à la rue St Pierre, avec sa magasin tous chambres, cuisine, cour, water works, et toutes autres facilités; cette maison vient d'être réparée tout à neuf.

S'adresser à Latour frères, 161, rue de Chartres encoignure Toulouse   22 juin

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES.

ON vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment d'ouvrages nouveaux:
Proudhon—Idées révolutionnaires, une brochure;
do Banque du Peuple, do;
Mlle Le Normand—Grand Jeu de Société, 5 vol. et cartes;
do Roue de la Fortune, 1 vol;
Mlle Le Marchand—Le Grand oracle des Dames;
do La Prescience ou Grande Interprétation des Songes;
do L'Art de tirer les Cartes;
do do de connaître l'avenir.
do do d'expliquer les songes;
Thiers—De la propriété;
Reybaud—Jerome Paturot à la recherche de la meilleure république;
do Jerome Paturot à la recherche d'une position sociale;
Lamartine—Les Confidences
do Raphaël
Boucher—Histoire Pittoresque des Jésuites;
Dictionnaire du Commerce et des Marchandises;
Féréal—Mystères de l'Inquisition;
Hattin—Histoire des Voyages, 5 vols grands in-8o, avec gravures   23 juin

SUCRE de la Havane—138 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Selina, et à vendre par   RAYMOND CAMINADE,
20juil   34, Vieille Levée

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils, à vendre par   AUGUSTE MOLIER,